DEPARTEMENT DES
DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 MAI 2014

Délibération n° D-2014-188

Conseillers en exercice: 45

Votants: 35

Convocation du Conseil Municipal : le 20/05/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 02/06/2014

Rapport annuel d'activités de la Communauté d'Agglomération de Niort - Exercice 2013

Président :

MONSIEUR MARC THEBAULT

Présents:

Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE. Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO

Excusés :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Catherine REYSSAT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mai 2014

Délibération n° D-2014-188

Direction du Secrétariat Général

Rapport annuel d'activités de la Communauté d'Agglomération de Niort - Exercice 2013

Monsieur Marc	THEBAULT, Adjoint au	u Maire expose :	

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales dispose que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant sont entendus.

Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le Conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la communication du rapport d'activités de la CAN pour l'exercice 2013.

Le Conseil municipal a pris acte de la communication du rapport d'activités de la CAN pour l'exercice 2013

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGE